

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le

ID : 001-210101739-20260608-2026_084_DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 DE LA COMMUNE (7.1)

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin à 17 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 26

Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **29 mai 2026**

Date d'affichage de la convocation : **29 mai 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs PELLÉ, VENARRE, DESAY, CRUYPENINCK, REI (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, BOUILLOT, PONTILLE, PELLETIER, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs MORENO, PUGNET, ROBBEZ, LEVITRE, CADOUX, LOUHACHI, VAN VAEREMBERG, GALOYER, FILLION (conseillers).

Pouvoir :

Mme CETTIER donne pouvoir à Mme ZELLER,
Mme VANEL-NORMANDIN donne pouvoir à Mme ASSENARE,
Mme COSSARD donne pouvoir à M. CRUYPENINCK,
Mme VUILLIOT donne pouvoir à M. LEVITRE,
Mme GERVIER donne pouvoir à Mme GILLET,
M. SIGAUD donne pouvoir à Madame LUZZI,
M. BOCQUET donne pouvoir à Mme GAYET-CHICHIGNOUD.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération n°001 du 2 février 2026 relative au budget primitif 2026 du budget principal de la Ville de Gex,

VU la délibération du 5 juin 2026 adoptant le compte financier unique 2025,

VU la délibération portant affectation du résultat 2025 du budget principal,

VU le projet de budget supplémentaire du budget principal de la commune de Gex,

VU le compte-rendu de la commission « Finances et Intercommunalité » du 19 mai 2026,

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur le maire de voter le budget supplémentaire équilibré à 3 034 000 € en fonctionnement et 8 884 500 € en investissement,

Et après en avoir délibéré, par 29 voix pour et 4 voix contre (Mesdames GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs FILLION, BOCQUET (par procuration),

- **APPROUVE** la proposition de budget supplémentaire pour l'exercice 2026 de la commune,
- **AUTORISE** le maire ou son représentant légal dûment désigné à exécuter la présente délibération et notamment à signer tout document administratif, technique ou financier relatif à la présente délibération.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 08 juin 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 12 juin 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 12 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026

Reçu en préfecture le 12/06/2026

Publié le



ID : 001-210101739-20260608-2026_084_DEL-DE